

# Conseil général de la Commune de Prévonloup

## Séance ordinaire du

### 8 décembre 2021

#### **Appel**

Appel fait constat la présence de 16 membres, une personne est excusée

3 personnes souhaitent être assermentées, il s'agit de Nicole Schneider, Yvan Boano et Enrique Giano

#### **PV de la séance du 21 octobre 2021**

Le PV de la dernière séance est lu par la secrétaire et accepté à l'unanimité sans commentaire aucun.

#### **Correspondances et communications de la Municipalité**

##### **Alain Michel**

Précision concernant le repas de fin séance, tout est pris en charge par la Commune sauf le dessert.

Concernant l'ajout d'une balançoire pour les petits à la place de jeux, c'est en cours.

Comme à l'accoutumée, les frais des commissions sont à transmettre à la secrétaire pour ensuite être transmis au boursier afin de pouvoir faire le versement d'ici la fin de l'année.

Nous avons été alertés par habitants des communes de Vuisternens et Bossonnens qu'un gros projet d'éoliennes était en cours. Ce projet serait aussi situé sur la colline derrière chez nous (colline entre nous et Romont). Le Grand Conseil vaudois a été contacté afin de savoir si le canton avait été contacté par le canton de Fribourg. Si nécessaire une séance exceptionnelle en lien avec ce thème sera mise en œuvre par la suite.

Alain Michel remercie tous les membres du conseil et de la municipalité pour le travail fourni en 2021 et présente ces vœux pour 2022

##### **Pierre Alain Ogay**

A une information concernant la forêt communale. En novembre 2020, 650 plans de chênes sessiles ont été plantés pour une surface de 69 ares. Vu qu'il fallait min. 50 are pour être en adéquation avec la convention d'entretien et l'obtention de subvention nous sommes donc tout bon.

##### **Philippe Liniger**

Réponse à la question de Christan Schneider concernant la route de contournement du village. Ce sera peut-être pour demain ou après-demain. Il a eu une rencontre avec Mme Goritte qui n'avait pas connaissance d'une demande de contournement pour la commune (projet de 1968).

Il a été convenu avec Mme Gorrite qu'elle allait regarder si elle retrouve quelque chose dans les archives. Monsieur Liniger a quant à lui récolté les informations disponibles pour la commune auprès du syndic de l'époque Monsieur Lichti et a transmis ces informations au canton.

A Prévonloup, il passe environ 2'500 véhicules par jour. D'autres communes ont des demandes de contournement avec plus de 10'000 véhicules jours. Il faudra donc être patients.

## Préavis 04-2021 – Budget 2022

Lecture du préavis par la secrétaire

|                            |                |
|----------------------------|----------------|
| Total des charges          | Fr. 616 952.85 |
| Total des revenus          | Fr. 578 215.00 |
| Prélèvement sur réserves   | Fr. 0.00       |
| Attribution fonds affectés | Fr. 0.00       |
| Amortissements             | Fr. 40 000.00  |
| Excédent de charges        | Fr. 38 737.85  |

Les comptes sont présentés par Chiovetta Flavio et commenté par Alain Michel

### 1. Administration

Aucune remarque

### 2. Finances

#### 2.1 Impôts – Revenus

Le montant des revenus d'impôts a été adapté à la hausse, nous restons toutefois prudents en restant en dessous des revenus de 2020

### 3. Domaines et bâtiments

Aucune remarque

### 4. Travaux

#### 4.1 Routes – Charges

Un montant de Fr. 30'000.00 est prévu pour le premier amortissement, il dépendra du bouclage du préavis 01-2020, nous espérons encore boucler ce préavis en 2021, si le montant des subventions arrive en 2022, le préavis sera bouclé dans les comptes 2022 et le premier amortissement décalé en 2023.

### 5. Instruction publique et cultes

#### 5.1 Enseignement primaire – Charges

Le budget à prévoir pour l'école prend l'ascenseur, il dépend du nombre d'élève et d'habitants en augmentation et d'une utilisation des UAPE importante, nous sommes une des communes les plus utilisatrice en moyenne par élève, nous avons une moyenne d'utilisation de plus de 100 heures par élève primaire. Le coût total de la partie UAPE est de Fr. 24'363.05 (Fr. 10'000.00 supplémentaire par rapport au budget 2021).

### 6. Police

Aucun commentaire

### 7. Sécurité Sociale

#### 7.1 Service social – Charges

Les charges ARAS sont reprises par le canton suite aux dernières négociations canton – communes (Environ Fr. 4'400.00)

### 8. Services industriels

#### 8.1 Service des eaux – Charges

Un montant de Fr. 10'000.00 est prévu pour le première amortissement, comme pour le point 43 Routes, il dépendra du bouclage du préavis 01-2020

Lecture du rapport de la commission de gestion

Commission composée de Mme Paccaud Véronique, Messieurs Wyssa Hervé et Santos David. Rapporteur Mme Paccaud Véronique.

La commission constate que l'augmentation des charges est proportionnelle à l'augmentation de la population et que les excédents de charges correspondent aux montants des amortissements en attente.

La commission recommande d'approuver le préavis comme présenté.

**Questions / Remarques :**

Christian Schneider demande c'est qu'est l'UAPE ?

Réponse : C'est l'unité d'accueil de jour (avant ou après l'école) pour les parents qui travaillent les deux et qui ne peuvent pas prendre en charge leurs enfants durant certaines tranches horaires

Claire-Lise Sumi demande à quoi est dû le fait que la commune est une grande consommatrice de cette structure ?

Réponse : Principalement à la jeune population des parents qui travaillent. Le chiffre est à peu près équivalent à la commune de Lucens

Le préavis est accepté à l'unanimité

**Préavis 5 2021 – Statuts SDIS Broye-Vully**

Lecture du rapport par la secrétaire

Lecture du rapport de la commission d'étude composée de Messieurs Daniel Michel, Jean-Jacques Ogay et Hervé Wyssa.

Rapporteur : Jean-Jacques Ogay

**Questions / Remarques :**

Bernard Paccaud, demande ce qu'il se passerait si la commune refuse les statuts ?

Alain Michel répond que les statuts seraient à nouveau présentés au Conseil et que si un second refus devait survenir, le Codir pourrait se déplacer afin de discuter avec les membres du Conseil.

Le préavis est accepté par 14 Oui - 2 abstentions, 1 Non

**Préavis 6 – Fixation du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021- 2026**

Lecture du rapport par la secrétaire

Lecture du rapport de la commission de gestion. Commission composée de Mme Paccaud Véronique, Messieurs Wyssa Hervé et Santos David. Rapporteur Hervé Wyssa.

**Question / remarque**

Aucune

Le préavis est accepté à l'unanimité

**Divers et propositions individuelles**

Christian Schneider demande des nouvelles de l'horloge du village

Alain Michel répond que la date livraison des pièces est prévue pour mars 2022.

Hervé Wyssa

Souligne que le salaire pour les heures de communes, pour les municipaux et le conseil n'ont pas été adaptés depuis 2014 et 2017. Il pense qu'il serait peut-être bien de réindexer ces montant pour 2022.

Christian Schneider appuie la proposition d'Hervé pour la révision des salaires

Léandre Bolomey propose de donner les chiffres actuellement en vigueur.

Heures commune Fr. 28.00

Syndic Fr. 4000.00 (annuel)

Municipal Fr. 2500.00 (annuel)

Secrétaire Fr. 500.00 (annuel)

Président 250.00 (annuel)

Paccaud Véronique suggère que la municipalité pourrait faire une proposition pour le prochain conseil.

Alain Michel répond qu'une proposition sera faite pour le début de l'année prochaine.

Lisette Schneider demande où est-ce que nous en sommes concernant les tractations pour l'eau ?  
Alain Michel répond que cela n'a pas bougé, toujours en attente des améliorations foncières. Pas de changement depuis juillet. La commune de Prévonnouloupe pousse pour avance mais difficile de trouver un système convenant à toutes les communes.

Séance levée à 21h10

Le Président  
L. Bolomey

La secrétaire  
C. Bréchon